



Journal N+
2006 Neuchâtel 6
032/ 725 12 96
<https://www.neuchatelville.ch/fr/medias/journal-n/>

Genre de média: Imprimé
Type de média: Presse quotidienne et de fin de semaine
Tirage: 30'000
Parution: hebdomadaire

Page: 7
Surface: 55'896 mm²

Ordre: 38017
N° de thème: 038017
Référence: b4e77712-50de-433a-86c3-428e5cde63ae
Coupage Page: 1/2

Aller au musée « ne guérit pas, mais aide à aller mieux »

PROJET PILOTE DES ORDONNANCES MUSÉALES SUR PRESCRIPTION MÉDICALE

AB

Offrir la possibilité aux médecins de prescrire des visites gratuites au musée : c'est le projet lancé par la Ville de Neuchâtel dans le cadre d'un partenariat conclu entre le Canton et les communes pour renforcer la promotion de la santé par des actions de proximité.

Inspirées d'une idée née à Montréal, ces ordonnances garanties sans effets secondaires indésirables s'appuient sur une étude de l'OMS attestant des effets bénéfiques de l'art et de la culture sur la santé. « La culture ne guérit pas, mais aide à aller mieux. Se rendre au musée permet de se libérer de la pression de la maladie, de sortir de l'isolement, de se faire du bien en se questionnant sur soi et sur le monde, mais aussi de se remettre plus facilement d'une opération. Car une ou deux heures de visite, c'est déjà une activité physique », relevait jeudi dernier la conseillère communale Julie Courcier Delafontaine, lors d'une conférence de presse annonçant la signature d'une convention reconduisant pour cinq ans la collaboration nouée par le Canton avec les communes pour promouvoir la santé auprès de la population.

SUR PRESCRIPTION MÉDICALE

Au sortir du confinement, la Ville en Neuchâtel avait déjà fait un premier

essai en délivrant des ordonnances pour une visite gratuite au musée via le journal N+. Six cents personnes en avaient alors profité. Le concept est différent cette fois, puisque les ordonnances muséales devront être prescrites sur décision médicale. Valables une année, elles donnent droit à une entrée gratuite dans l'une des quatre institutions de la Ville, à savoir le Musée d'ethnographie, le Muséum d'histoire naturelle, le Musée d'art et d'histoire et le Jardin botanique.

« Le projet a suscité un engouement très important auprès des médecins de famille. Près de 400 des 1000 ordonnances prévues dans un premier temps ont déjà trouvé preneur, si bien que nous songeons à en rééditer », se réjouit Julie Courcier Delafontaine. Le véritable test sera toutefois de savoir si les patient-e-s qui se les verront prescrire en feront usage.

SEULEMENT EN VILLE DE NEUCHÂTEL

Cofinancées par le Canton, ces ordonnances muséales sont réservées aux généralistes ayant leur cabinet dans la commune, sur demande à l'adresse

atelier.musees.neuchatel@ne.ch. Le service de chirurgie de RHNe est également impliqué. A l'instar d'autres mesures, comme l'ouverture des salles de sport le dimanche ou les places de jeux sans fumée, l'action pourrait toutefois essaimer ailleurs dans le canton. • AB Mercredi, les musées de la Ville sont gratuits: visite à renouveler seul-e, en famille ou entre ami-es autant de fois que nécessaire! Les ordonnances offrent une visite gratuite dans l'un des quatre musées de la Ville. Le conseiller d'Etat Frédéric Mairy, Brigitte Brun, déléguée à la santé de la Ville de Neuchâtel, Marianne de Reynier Nevsky, responsable de l'Atelier des musées, et la conseillère communale Julie Courcier Delafontaine, en charge de la culture. CHANCELLERIE D'ÉTAT

Timbre du médecin Date Valable une année dès la date d'émission Service de la Culture www.atelier-des-musees.ch Ordonnance muséale Pour :

Prescription culturel valable pour une entr musées de la Ville de Effets secon p h ' ir, euphorie, Signature du médecin : émerveillement... Si vous souhaitez bénéficier d'une visite guidée, consultez les informations au verso.



Journal N+
2006 Neuchâtel 6
032/ 725 12 96
<https://www.neuchatelville.ch/fr/medias/journal-n/>

Genre de média: Imprimé
Type de média: Presse quotidienne et de fin de semaine
Tirage: 30'000
Parution: hebdomadaire

Page: 7
Surface: 55'896 mm²

Ordre: 38017
N° de thème: 038017
Référence:
b4e77712-50de-433a-86c3-428e5cde63ae
Coupure Page: 2/2